

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1738

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

444 283 618 RCS Paris.

NOMADVANTAGE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 142654.20 EUR.

Adresse : 66, avenue du Maine, 75014 Paris.

Précédent propriétaire : 421 477 159 RCS Paris. **TECHNOLOGS.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : NOMADVANTAGE

Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 66 avenue du Maine 75014 Paris Capital : 142654.20 EUR Numéro unique d'identification : 444283618 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : TECHNOLOGS Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 66 avenue du Maine 75014 Paris Capital : 40000.00 EUR Numéro unique d'identification : 421477159 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 148538.00 EUR - passif de 141490.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Néant la totalité des parts sociales de la société absorbée étant détenues par la société absorbante, la fusion est soumise au régime des fusions simplifiées prévu à l'article L. 236-11 du Code de commerce et il ne sera procédé à aucun échange des parts sociales de la société absorbée contre des actions de la société absorbante conformément à l'article L. 236-3, II du Code de commerce et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société absorbante. Prime de fusion : Néant - La fusion n'entraînera aucune augmentation de capital de la société absorbante. Date du projet commun de fusion : 29.10.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société NOMADVANTAGE : 29.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société TECHNOLOGS : 29.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..